

Covid-19 en EHPAD : la FNAQPA propose à Brigitte Bourguignon de nouveaux assouplissements (Communiqué)

Émis par : [FNAQPA](#) **11/05/2021**

Un travail a été engagé par le cabinet de la Ministre Brigitte Bourguignon sur la définition d'une nouvelle série de mesures allégées de protection en EHPAD.

A ce titre, la FNAQPA* vient de transmettre au cabinet ses propositions d'assouplissement, mettant en exergue le respect de la citoyenneté des personnes âgées, une position défendue depuis longtemps par la Fédération et en parfait accord avec le récent rapport du Défenseur des droits sur les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en EHPAD.

La citoyenneté doit être le fil conducteur du futur protocole. Pour la Fédération, il est impératif de ne pas faire peser sur les personnes âgées qui habitent en établissement des restrictions supérieures à celles s'appliquant aux personnes âgées à domicile et à l'ensemble des citoyens de manière générale.

Ainsi que le rappelle d'ailleurs le Défenseur des droits dans son rapport, seule la loi peut en principe apporter des restrictions aux droits fondamentaux des personnes.

Parmi ses propositions, la FNAQPA demande par exemple d'assouplir les contraintes encadrant les visites en chambre, de permettre les sorties en famille à tous les habitants de l'établissement, vaccinés ou non, en encore de stopper toute différenciation dans les mesures de gestion entre les résidents vaccinés et ceux qui ne le sont pas.

La FNAQPA précise qu'en outre cela revient à expérimenter en EHPAD une forme de passeport vaccinal, alors même que le débat n'est pas achevé dans la société en général.

La FNAQPA souhaite que ces propositions permettent également de ménager une marge de manœuvre aux directions d'établissements qui sont déjà confrontés, depuis le début de la crise, au terrible dilemme entre liberté et sécurité des habitants, et éviter de déboucher sur des situations de dépistages, de confinement ou de limitation des visites imposées aux personnes concernées.

La FNAQPA espère que l'allègement des mesures va se poursuivre et continue d'œuvrer en faveur du respect de la pleine et entière citoyenneté des personnes âgées hébergées.